



S'inscrire en tant que médecin sur le Réseau Santé Wallon



**MÉTHODE À SUIVRE POUR LES MÉDECINS
GÉNÉRALISTES ET EXTRAHOSPITALIERS**

VERSION 3.0 SEPTEMBRE 2013



S'inscrire en tant que médecin



Si vous êtes médecin généraliste ou extrahospitalier et que vous souhaitez vous inscrire au Réseau Santé Wallon, vous avez plusieurs possibilités:

1. En utilisant l'application disponible sur le site internet, si vous disposez de votre carte d'identité électronique et de votre code pin, ainsi que de votre numéro INAMI (procédure décrite ci-après),
2. En bénéficiant de l'inscription groupée via votre cercle (renseignez-vous auprès de votre responsable de cercle),
3. En renvoyant le formulaire d'inscription papier (disponible sur le site).

Quelle que soit l'option choisie, l'accès au dossier patient via le portail internet est conditionnée par l'utilisation de l'eID et de votre code pin.



S'inscrire en tant que médecin



Méthode pour s'inscrire en tant que médecin sur le portail internet du Réseau Santé Wallon

1. Les prérequis [slide 4]
2. Entrer sur le site www.rsw.be [slide 5 et 6]
3. Application d'inscription [slide 7]
4. Identification du médecin et signature électronique de l'adhésion [slide 8]
5. Inscription finalisée [slide 9]



1. Les prérequis



Pour utiliser l'inscription en ligne sur le Réseau Santé Wallon, vous devez:

1. Disposer d'un lecteur de carte eID branché, du logiciel récent de lecteur de carte eIDviewer (http://eid.belgium.be/fr/utiliser_votre_eid/installer_le_logiciel_eid/), de votre eID et de votre code PIN
2. Utiliser Internet Explorer (min. 7)
3. Avoir une version récente de Java (pour tester: <http://www.java.com/fr/download/installed.jsp>)
4. Avoir une version récente d'Acrobat Reader (pdf).



2. Entrer sur le site www.rsw.be

Sur la page d'accueil, choisissez « Je suis médecin » pour aboutir dans l'espace professionnel

Réseau Santé Wallon

Espace patient Espace professionnel

Qu'est-ce que c'est? Comment s'inscrire? Accéder au dossier patient Questions fréquentes

Votre dossier médical complet & accessible !

L'échange électronique de vos documents médicaux contribue à améliorer la qualité des soins tout en évitant la redondance.

[Voir la vidéo](#)

Adhésion simple & gratuite

[ADHÉREZ EN LIGNE](#)

Déjà inscrit ?

[Accès au dossier patient](#)

Vous êtes développeur?

Accédez à un espace spécialement conçu pour vous aider à interfacier le Réseau Santé Wallon!

[vers l'espace développeur](#)

Administration du RSW?

Accédez aux fonctions d'administration du Réseau Santé Wallon!

[vers l'espace administration](#)

Trajets de soins

Vous pouvez encoder les données des trajets de soins de vos patients via votre espace privé.

[En savoir plus](#)

Clic

2. Entrer sur le site www.rsw.be

Qu'est-ce que c'est?

Comment s'inscrire?

Accéder au dossier patient

Questions fréquentes

Inscription

► Prérequis

Comment s'inscrire?

Avant de lancer l'application, consultez [les prérequis](#) et le [détail de la procédure à suivre, étape par étape](#).

Médecin généraliste ou extrahospitalier

La démarche se déroule en plusieurs étapes:

1. Pour le médecin extrahospitalier, vous devez préalablement vous être entendu avec un cercle ou une institution hospitalière qui se portera garant. Dans le doute, veuillez [contacter l'attachée de direction](#). En tant que médecin généraliste, renseignez-vous auprès de votre cercle afin de savoir quel est le médecin désigné comme garant. Vous devez en effet pouvoir indiquer le nom du médecin qui va vous accréditer dans la 3ème étape.

2. Vous pouvez alors vous inscrire sur le site internet (carte eid / code Pin / numéro Inami / Indication du garant):

S'INSCRIRE EN LIGNE

Si vous ne disposez pas de lecteur de carte ou du code pin de votre eID, vous pouvez vous inscrire via un formulaire papier soit [directement auprès de votre cercle](#), soit en complétant [ce formulaire-ci](#).

Attention, l'accès au dossier patient via le portail internet nécessite l'utilisation de l'eID et de votre code pin.

2. Le garant contrôle les droits d'accès

Médecin intrahospitalier

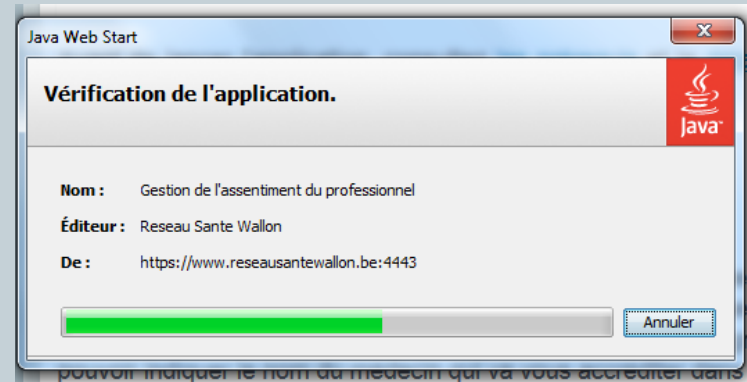
L'inscription se déroule via votre direction médicale, contactez-la pour plus d'informations.

Branchez votre lecteur de carte et placez votre eID dans le lecteur.
Cliquez ensuite sur ce bouton



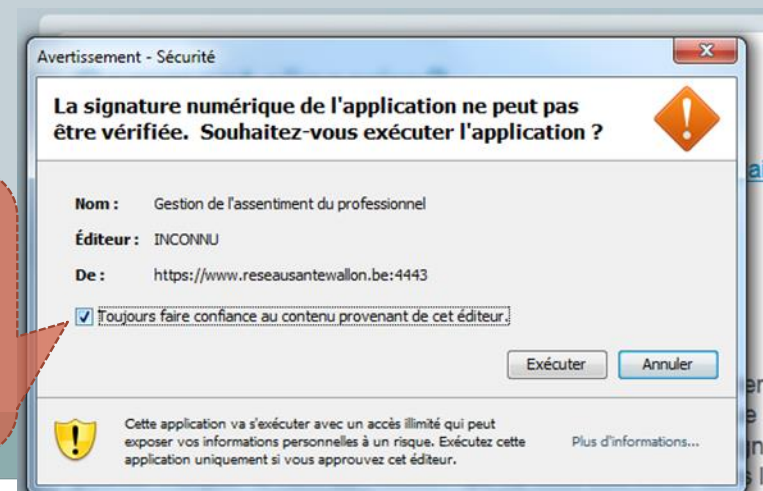
3. Application d'inscription

L'application Java se lance, vous voyez apparaître ces fenêtres:



Ensuite, une fenêtre vous demande si vous acceptez d'exécuter l'application.

Cochez la case « toujours faire confiance au contenu de cet éditeur » avant de cliquer sur exécuter



4. Identification du médecin et signature électronique

1. Insérez votre carte de le lecteur avant de cliquer ici

2. Ajoutez les 6 premiers chiffres de votre numéro INAMI

3. Ajoutez votre e-mail

4. Sélectionnez votre garant

5. Sélectionnez votre cercle

6. Sélectionnez votre logiciel

7. Sélectionnez votre format (messagerie)

Vos données apparaissent dans le document d'adhésion

Inscription médecin

1 - Identification :

2 - Votre numéro INAMI est : 6 premiers caractères

3 - Votre adresse E-mail :

4 - Choisissez votre médecin garant :
Sélectionnez un médecin garant

5 - Choisissez votre cercle :
Sélectionnez un Cercle

6 - Choisissez votre DMI :
Sélectionnez un Dmi

7 - Choisissez votre format :
Sélectionnez un format

8 - Signature :

Le code pin doit être introduit 3 fois

Document

Signez avec PIN

Attention: Vous allez apposer une signature électronique juridiquement valide avec votre carte d'identité. Entrez votre code PIN, ou cliquez sur le bouton Annuler.

Avertissement Si vous désirez seulement vous connecter à un site ou un serveur, n'entrez PAS votre code PIN.

PIN

Formulaire d'assentiment

Déclaration d'assentiment du médecin au Réseau Santé Wallon

Informations signalétiques

Name, Surname : Winnik Jonathan Jason Sexe : M

lieu de

N° reg

Nation

Adresse

Localité

N° car

N° Ch

Validé

es lois et règlements belges, marque mon adhésion au Réseau par le Règlement relatif à la protection de la vie privée disponible au (75 - 4000 LIEGE).

Le fractionnés du réseau. Je marque mon consentement à ce que des données relatives au Réseau, je marque mon consentement à ce que des données relatives aux données de santé de mes patients, soient utilisées à la gestion du réseau, et mes accès au réseau.

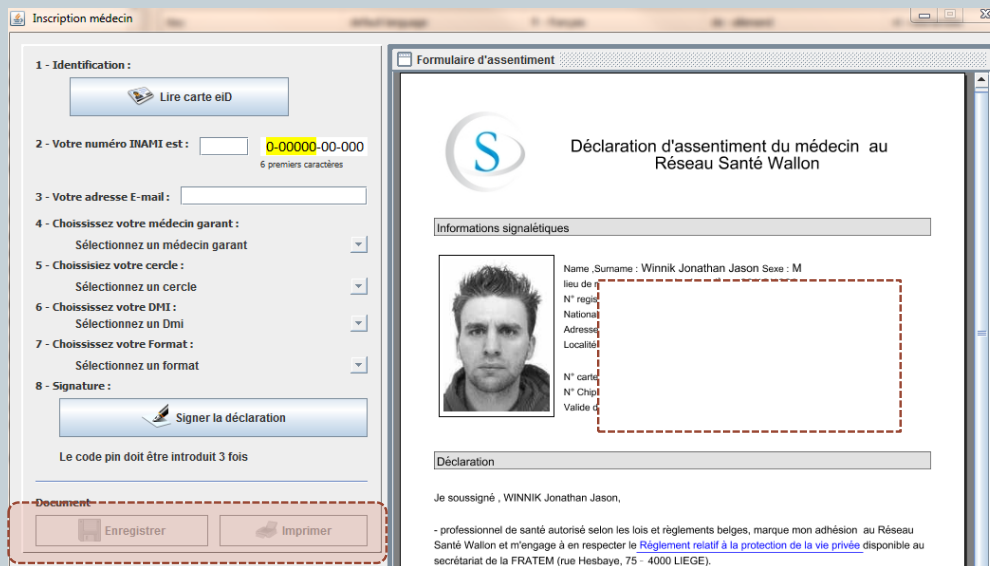
Fait le 27/08/2013

6. Signez la déclaration d'adhésion (code pin)



5. Inscription finalisée

Après la signature électronique, vous pouvez enregistrer le document d'adhésion ou en imprimer une copie.



Le garant sélectionné doit maintenant valider votre statut de médecin. Dès qu'il l'a fait, un email vous prévient de votre inscription.